



Concours photos Chaire Unesco Alimentations du monde - Été 2021

Règlement

La Chaire Unesco Alimentations du monde cherche à constituer une base de **photos** illustrant **l'alimentation durable** à travers les différents maillons du système alimentaire, les multiples dimensions de l'alimentation, etc. La période estivale est propice à l'exploration en stage, en vacances, etc. La Chaire lance donc un concours photos estival à destination des étudiant·e·s.

Laissez parler votre fibre artistique !

***** Les délais ont été prolongés jusqu'au 01 novembre 2021*****

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à tout·e étudiant·e majeur·e inscrit·e pour l'année 2020-2021 dans une école ou université en France ou à l'étranger. Le·la participant·e au concours est l'auteur·e des photos.

Comment participer ?

- Vous devez compléter les deux formulaires « Informations participant·e » et « Informations photos ». Vous envoyez ces deux formulaires dans un même mail intitulé « Participation Concours photos 2021 - Formulaires » à mathilde.coudray@supagro.fr
- Chaque photo doit être renommée « NomPrénom1 », « NomPrénom2 », etc.
- Chaque photo doit respecter une définition minimale de 150 dpi.
- Envoyez l'ensemble de vos photos dans un mail intitulé « Participation Concours photos 2021 - Photos » à mathilde.coudray@supagro.fr. Si l'envoi de vos photos nécessite plusieurs mails, préciser dans l'intitulé du mail (envoi 1/2, puis 2/2 par exemple).

Jusqu'à quand participer ?

Vous avez jusqu'au lundi 01 novembre 18h pour envoyer vos formulaires et vos photos.

Combien de photos peut-on soumettre à ce concours ?

Vous pouvez soumettre entre une et dix photos.

Quels sont les critères du jury ?

- Les photos figuratives doivent respecter les droits d'utilisation de l'image.
- Les formulaires « Informations Participant·e » et « Informations Photos » sont complets.
- Les photos illustrent la thématique de l'alimentation, et plus particulièrement un maillon de la chaîne alimentaire ou un domaine scientifique ou une dimension de l'alimentation, etc.

Qui est le jury ?

Une dizaine d'enseignant·e·s/chercheur·euse·s des comités de gouvernance de la Chaire voteront pour leurs « top trois », selon leurs propres critères esthétiques. Un classement des trois « meilleures » photos sera ainsi réalisé.

Que gagne-t-on ?

Les auteur·e·s de ces photos se verront remettre un prix au colloque du 4 février 2022 de la Chaire : **500 euros pour la 1^{ère} photo et 250 euros pour les deux photos suivantes.**

Réponse du jury avant le 31 décembre 2021.

Que deviendront les photos à l'issue du concours ?

- Les photos envoyées seront libre de droit ([licence CC-BY-SA](#)).
- Elles seront utilisées par la Chaire pour illustrer son site Internet et ses différentes communications (sur les réseaux sociaux, dans des vidéos, des ouvrages, etc.).
- Elles pourront également être utilisées par les institutions tutelles de la Chaire, c'est-à-dire par le [Cirad](#) et [L'Institut Agro | Montpellier SupAgro](#).
- Les auteur·e·s des photos seront nommé·e·s à chaque utilisation de la photo.

En dehors de ce concours spécifique, il est possible d'envoyer ses photos à la Chaire pour cette utilisation à tout moment.



Avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso

